

IDENTIFICATION DU MEMBRE CORPORATIF

Nom légal de l'entreprise			
Raison sociale (si différente du nom légal)			
Adresse			
Bureau\ Numéro civique \	Ville	Code postal	Province
Téléphone bureau	Site internet	Adresse courriel	
1^{er} Nom personne contact (prénom, nom)	Fonction	Adresse courriel	
2^e Nom personne contact (prénom, nom)	Fonction	Adresse courriel	

Coordonnées de facturation

Nom de la personne aux payables	Téléphone bureau et poste	Adresse courriel
----------------------------------------	----------------------------------	-------------------------

Utiliser les informations du nom et adresse de l'entreprise de la section identification du membre corporatif

Nom légal de l'entreprise			
Adresse			
Bureau\ Numéro civique \	Ville	Code postal	Province

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Entrepreneur général
- Entrepreneur spécialisé
- Fournisseur de produits
- Professionnels
- Promoteur/investisseur/développeur/courtier en immobilier

Critères d'admission au Club Privé du Centre d'Excellence EPC

En devenant membre corporatif, les représentants de l'entreprise acceptent les conditions suivantes :

- S'engager à poursuivre et à viser l'excellence pour maintenir ou accéder au statut de leader dans leur secteur.
- S'engager à privilégier l'innovation et la recherche des solutions optimales pour leur entreprise et leurs équipes.
- S'engager à avoir une ouverture au partage et à l'échange avec les autres membres sur les défis et objectifs permettant l'intégration des meilleures stratégies d'affaires.
- S'engager à participer activement aux initiatives d'EPC pour contribuer à la résolution des problématiques de l'industrie.
- S'engager à avoir la volonté de transformer positivement l'industrie de la construction et de l'immobilier en adoptant les pratiques d'affaires et de gestion de pointe développées par le Centre d'Excellence EPC.
- S'engager dans le développement continu des compétences de leur personnel impliqué dans la gestion, les projets et les transactions commerciales.
- S'engager à contribuer au prestige et au rayonnement du Club Privé et du Centre d'Excellence EPC.
- Confirmer que les propriétaires n'ont pas de casier judiciaire.
- Confirmer que l'entreprise n'est pas présente sur la liste des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).
- Confirmer qu'il n'y a aucune poursuite criminelle courante et aucune poursuite provenant du gouvernement du Québec ou du Canada.

RÉFÉRÉ PAR QUI :

Nommer la personne, membre corporatif EPC, membre du conseil d'administration ou de la direction générale qui vous réfère comme membre corporatif.

Nom de l'entreprise		Nom de la personne	
---------------------	--	--------------------	--

Détails des frais et conditions d'adhésion au Club Privé EPC

- Les frais de cotisation annuelle en tant que membre corporatif EPC sont fixés à 3 500\$ plus les taxes applicables.
- La validité de l'adhésion est de douze mois, débutant à la date de la réception du paiement complet.
- En soumettant ce formulaire, j'autorise la transmission des informations fournies à la direction générale d'EPC ainsi qu'au comité respectif pour l'évaluation de ma demande d'adhésion.
- Votre demande d'adhésion fera l'objet d'une analyse par la direction générale d'EPC avant la confirmation officielle de votre adhésion au Club Privé.

Par la présente, je soussigné(e) certifie que les informations fournies dans ma demande d'adhésion sont véridiques et complètes. J'autorise Ensemble pour la construction à faire la vérification de ces informations.

Signature autorisée

Date de la demande

Prénom et nom en lettre moulée

Personne dûment autorisée